



**BULLETIN COMMUNAL HOHFRANKENHEIM**

N°8 decembre 2011

## L'édito

*La fin de l'année 2011 est marquée par une bonne surprise, la diminution des impôts locaux une grande première. Rappelons que c'est une partie de la recette exceptionnelle de la taxe Sita que le Conseil a décidé d'affecter à la réduction des impôts locaux. Le conseil a considéré que cette taxe sur le stockage des déchets que les trois communes ont réussi à imposer correspondait à une nuisance reconnue pour tous les habitants.*

*Nous entrevoyons enfin la fin du parcours du combattant qu'est l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci exige que nous y intégrions les mesures à prendre pour réduire les risques liés aux coulées de boues. Nous ne reprendrons qu'une partie des solutions élaborées par le cabinet d'expertise, car le coût serait disproportionné avec le risque encouru et endetterait de manière trop importante la commune.*

*Avec le Conseil, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes et tous nos vœux pour la nouvelle année 2012.*

*Le Maire  
Alain Hurstel*

## Focus

### Baisse des taxes locales !



La baisse des taxes communales décidée par le Conseil Muncipal s'est traduite par une baisse des taxes foncières non bâties, bâties et de la taxe d'habitation de plus de 10% !

### PLU, dernière ligne droite

# PLU

Après l'adoption du projet de PLU par le Conseil du 28 novembre, celui-ci sera soumis pendant trois mois pour avis aux différentes institutions (Personnes Publiques Associées) avant d'être soumis pendant un mois à l'enquête publique et adoption définitive du Conseil vers juin 2012.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES:

Attention à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le bac gris est ramassé le Mercredi au lieu du Mardi.

## Agenda 2011

**Fête Des Anciens :** Dimanche 11 décembre à partir de 11h30

**Veillée œcuménique avec les enfants**  
vendredi 23 décembre à 18h30 à l'église

## Naissances

- Thibaut HATT LE 14 MAI 2011



## Décès

- Thibaut HATT LE 14 MAI 2011
- Marguerite ZEYER LE 12 JUIN 2011
- Christian VOLPILLIERE LE 1ER SEPTEMBRE 2011



## Distinctions, Prix !

- Diebolt Alexandre et Mehl Corentin sont champions de France de handball. Le titre a été obtenu par l'UNSS handball du Collège Gustave Doré de Hochfelden lors des championnats de France disputés à Albi fin du mois de mai 2011



## Les nouveaux arrivants !



- Felden Jean, Hélène et la petite Louise au 1 rue des Tilleuls
- Melle Estelle NAMZYSL au 9 Rue Principale
- Mmes JAROSO Céline et BECKER Jessica, Melle Emma DILMETZ, au 10 rue de l'Ecole
- depuis le 1/5/2011 : Mr LUKASZEWSKI Brice - KECK Stéphanie et leur petit Stanislas, 7 rue Principale
- à partir du 1/12/2011 : Mlles PALLAS Amélie et RHODIER Aurélie, 7 rue Principale.



**Un salon de coiffure "L'Hair du Temps" d'Estelle NAMZYSL depuis le 22/11/11, au 7 rue Principale.**



## Echos ....

### Concert Jacobi du 9 octobre



Une cinquantaine de personnes ont pu assister à un concert original et de grande qualité de Robert Franck Jacobi, intitulé "Fidèle à Brel"

Il y a 31 ans Robert-Frank Jacobi a appris la mort de Brel alors qu'il interprétait ses textes dans un établissement de Munich. En ce jour anniversaire il a rendu un hommage au Grand Jacques à la salle communale de Hohfrankenheim accompagné par sa guitare et par sa complice Anita Pirman-Lorin excellente à l'accordéon.

Après Brel chanté en alsacien il a enchaîné avec ses compositions personnelles en complicité avec la chorale de Hohfrankenheim. Les spectatrices se souviendront longtemps de celui qui leur a apporté des bonbons rouges feu en ce dimanche après-midi mais à la différence de Brel n'est pas venu les rechercher. L'émotion a gagné les auditeurs avec son interprétation du Disch, symbole de la famille réunie dans la fraternité et que lui disputent au cours du partage de l'héritage ses deux sœurs alias Marguerite Geyer et Geneviève Huser. Rire partagé pour la chanson de Jeanine as zieht sur la musique de Jacques Dutronc Paris s'éveille.

Tout au long de l'après-midi l'artiste a délivré un message de tolérance, de respect d'autrui pour lequel il a été récompensé entre autre par un Bretzel d'Or, le Prix Européen de la Langue Régionale et celui de la Paix.

Marie Claire Burger



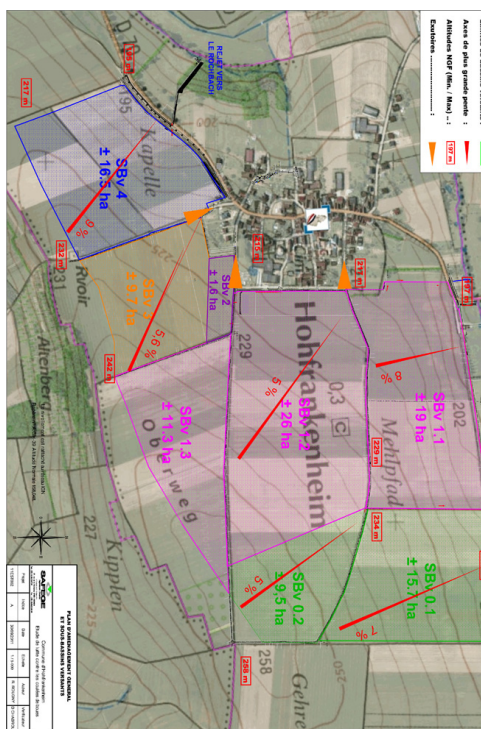
# Vie de la commune

## Coulées de boue, nos solutions !

Fin novembre nous avons réceptionné le texte définitif de l'étude Safège, comprenant toutes les analyses et solutions préconisées. Ces solutions sont bâties autour de zones de rétention délimitées par de grandes digues et des fossés d'évacuation afin que les coulées de boue ne pénètrent le réseau d'assainissement. Les coûts hors maîtrise d'oeuvre, acquisition des terrains sont estimés selon les scénarios entre 350 et 430 000 €. Cela nous apparaît démesuré face à un risque statistique d'orage décennal.

Lors du Conseil du 28 novembre a été adopté un dispositif beaucoup plus modestes de 14 mesures

Alain Hurstel



### COTE NORD-EST – chemin du Noyer -

- 1) Talweg enherbé entre le chemin du Noyer et côté Est du stade. Superficie 30 ares (300mx10m). Budget : 2700 €. + coût du creusement du fossé.
- 2) Surélévation pour détourner les eaux boueuses vers ce talweg
- 3) Talweg enherbé entre le chemin du Noyer (avant le croisement chemin Burgweg) et le virage RD70. Superficie 30 ares. Budget : 2700 €. + coût du creusement du fossé.
- 4) Canalisation vers le bas du talweg pour amener les eaux boueuses vers le bassin de rétention 1" en passant sous le début du chemin du stade.
- 5) Creusement du bassin de rétention entre la RD70 et l'abri foot.
- 6) Installation à la hauteur du talweg d'un desableur de grande taille permettant d'évacuer les eaux boueuses vers le talweg.

### B) COTE EST – rue de l'école- chemin des Acacias –

- 7) Installation le long du chemin cimenté du Burgweg à la hauteur de la rue de l'école d'un muret de béton L de 100 m de long avec hauteur de dépassement de 60 cm.
- 8) Installation d'un desableur de grande taille permettant de diriger une partie des eaux boueuses se dirigeant rue des Acacias vers une canalisation longeant le Burgweg
- 9) Installation d'une canalisation de diamètre 100 derrière le muret en béton. Minimum 100m.
- 10) Création d'un bassin de rétention de 4 ares permettant de retenir la partie résiduelle des eaux boueuses sur le côté sud du chemin des Acacias et raccordé aux réseaux d'assainissement pour évacuation retardée. Il est raccordé au dessableur
- 11) Canalisation de raccordement au réseau d'assainissement.

### C) COTE SUD EST Chemin des Thuyas

- 12) Installation de fascines côté Nord du chemin de Thuyas sur 60 m à la hauteur du croisement avec chemin d'exploitation.
- 13) Installation de 100m de fascines le long du chemin enherbé que va rétablir l'association foncière afin de limiter les écoulements boueux sur RD 70.
- 14) surélévation du chemin des Thuyas sur 50m.

## Deneigement des rues: Un nouveau service !



La commune a signé une convention pour le deneigement des rues du village avec l'entreprise Chriss Paysages. Cette convention est similaire à celle de Mutzenhouse et prévoit la rémunération à l'heure d'intervention. Vu le coût d'acquisition d'une lame de deneigement et les autres équipements pour saler, le conseil municipal a privilégié une année de test de cette formule. Ce nouveau service vient en complément des bacs à sel mis en place l'hiver dernier.

Rappelons que chacun a l'obligation de nettoyer les trottoirs, d'enlever la neige et de saler en cas de verglas.

# Dossiers d'actualité

## Une réduction des taxes... visible !



Pour une fois l'arrivée des impôts locaux a été une bonne surprise pour tous avec une réduction significative de + de 10% malgré l'augmentation de la taxe intercommunale. Rappelons que cette décision budgétaire exceptionnelle a été voté par notre Conseil pour répercuter à tous une part de la taxe Sita que nous avons enfin réussi à instaurer.

Voici les taux de la taxe communale 2011.

### 1°) Taxe d'habitation

2010 : 16,02% 2011 : 13,29%

### 2°) Taxe foncière bâtie:

2010 : 9,88% 2011 la réduit à 8,20%

### 3°) Taxe foncière non bâtie

2010 : 34,52% 2011 : 28,64%

### 4°) CFE (Contribution Financière des Entreprises:

2010 : 23,62% 2011 : 19,59%

Alain Hurstel

**les comptes et budget sont en ligne sur le site web de la commune:**  
<http://hohfrankenheim.payszorn.com>

## La Taxe d'Aménagement remplace la TLE

La Taxe Locale d'Équipement de 4% a été remplacée par la Taxe d'Aménagement. Cette taxe concerne les constructions nouvelles ou les agrandissements, reconstruction de bâtiments. Le Conseil a décidé de maintenir le taux à 4%. Ce taux est à multiplier par la surface globale construite, auparavant la Shon. (Surface hors d'œuvre nette), aujourd'hui une superficie qui tient compte des caves et garages, mais permet la déduction de la largeur des murs. Les places de stationnement extérieures obligatoires sont aussi taxées. Le conseil a fixé une base intermédiaire entre 2000€ et 5000€ montants, soit 3000€ de taxation dans notre commune.

Contrairement à la TLE, le Conseil municipal peut appliquer des taux différents (entre 1% et 5%) dans la commune, mais nous avons préféré conserver un taux égal.

Entrée en vigueur: tous les permis de construire déposés après le 1° mars 2011.

### Comment est calculée la taxe d'aménagement (TA) ?

La TA se calculera par un produit de trois chiffres : une « assiette » de 660 €/m<sup>2</sup> construits (748 € en Ile-de-France),

multipliée par la surface de construction (à partir du nu intérieur des façades) . Les 100 premiers m<sup>2</sup> sont réduits de 50% de ce montant forfaitaire de 660 €/m<sup>2</sup>. Ce taux pourra cependant aller jusqu'à 20 % « dans des secteurs nécessitant des travaux substantiels de voirie ou de réseaux ou la création d'équipements publics généraux

Alain Hurstel

### En Bref

- Taxe d'Aménagement = 4%
- Déduction de 50% pour les commerces.
- Par place de stationnement externe: 120 € (3000€x4%)
- à partir du 1° mars 2012

# P.L.U. bientôt l'enquête publique

Le conseil municipal du 28 novembre 2011 a arrêté le projet de PLU, qui sera à présent soumis au Préfet et aux Personnes Publiques Associées (CG, Chambre Agriculture, CCI, Scoters, SDEA, Sictu etc....) pour une durée de trois mois. A l'issue de cette consultation s'ouvrira l'enquête publique, puis l'adoption définitive du PLU par le Conseil. Attention l'enquête publique n'aura qu'une durée de 1 mois. Toutes vos remarques seront consignées dans un registre et seront la dernière possibilité pour tout un chacun de solliciter des modifications.

Un panneau explicatif synthétique est

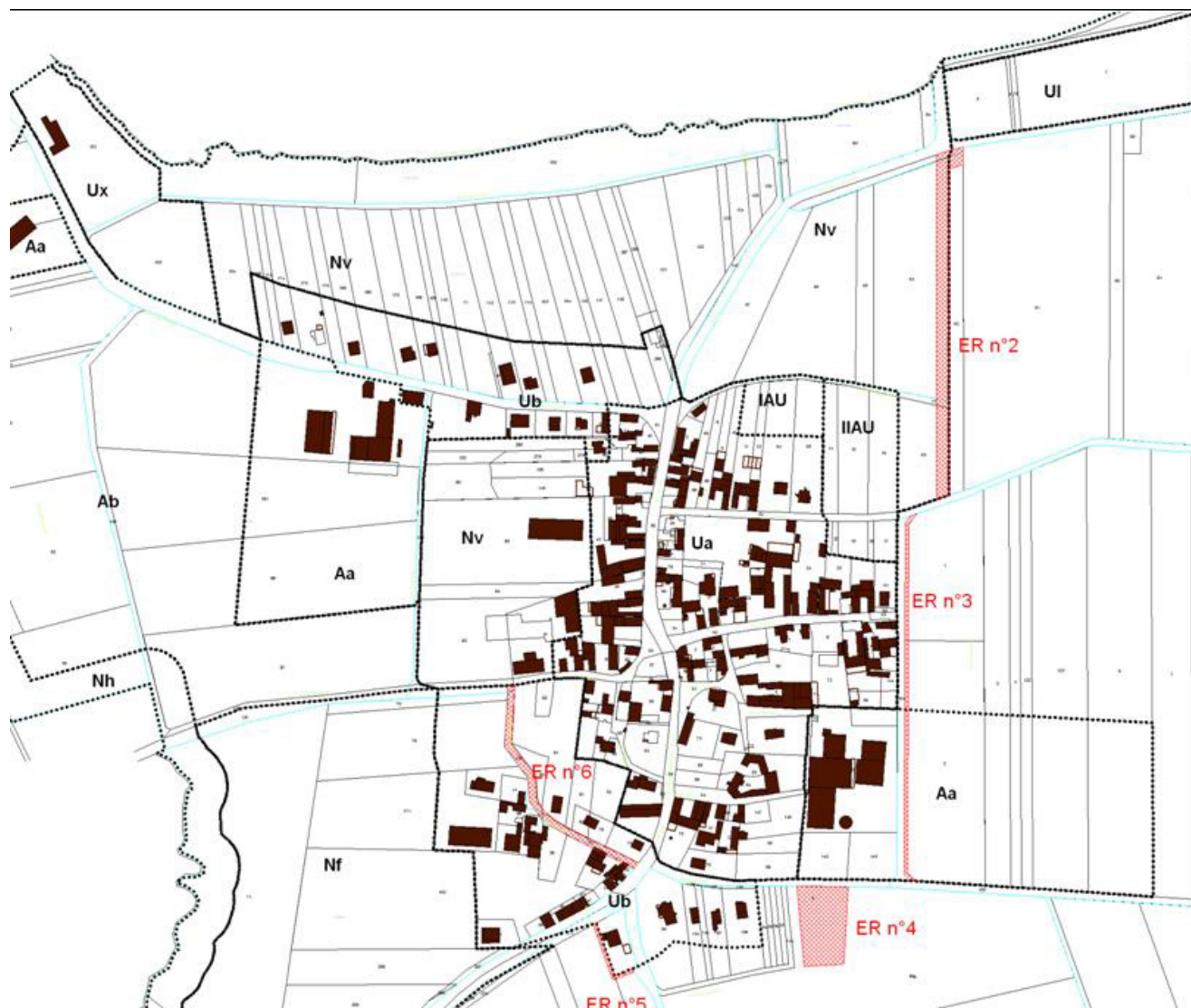
apposé dans le couloir d'entrée de la mairie, mais le dossier peut encore être consulté et les remarques concernant ce projet seront consignées.

Une fois le PLU voté il sera difficile d'y faire des modifications, c'est pourquoi nous vous conseillons d'examiner dès maintenant le projet de PLU, qui engagera la commune pour les années à venir.

Alain Hurstel

## Plus d'infos:

- <http://hohfrankenheim.payszorn.com>, rubrique "Dossiers", "PLU"



Le plan de zonage et des emplacements réservés (ER n°)



## Infos Com Com ..... Maison de Pays

**Budget : 4 750 000 euros (Travaux et études)**  
**dont 50 % à charge de la Comcom** et 50% en subventions et participation des différents services (SDEA – ABRAPA – Conseil Général - ....)

Mise en service : 3ème trimestre 2012

Situé à côté de la gendarmerie, sur le site d'Eckental à Hochfelden, le bâtiment va mutualiser

- le service administratif de la Comcom
- le syndicat des eaux SDEA
- le centre Médicosocial du Conseil Général
- L'ABRAPA (aide aux personnes)
- le RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- les permanences des élus (député, conseiller général, élus Comcom)
- les permanences des services publics (CPAM-CRAV-MSA-...)

en un seul lieu.

Les locaux techniques du SDEA et une salle de réunion complètent l'aménagement et la construction.



Patrick Lentz

## Infos Com Com ....Groupe Scolaire Intercommunal à Wickersheim



**Budget : 4 200 000 euros (Travaux et études)**

- 2 000 000 euros pour le SIVU
- 850 000 euros pour la Comcom
- le solde en subventions.

Mise en service : Rentrée septembre 2012

Projet géré par le SIVU des 10 Communes

Bossendorf - Geiswiller - Ingenheim - Issenhausen - Lixhausen - Melsheim - Scherlenheim - Wickersheim - Wilshausen - Zoebersdorf pour la compétence « école » et la Comcom Pays de la Zorn pour sa compétence « enfance et jeunesse » pour l'accueil périscolaire.

Les bâtiments vont accueillir (côté gauche) les classes de maternelles et de primaires pour un effectif d'environ 200 élèves.

L'accueil périscolaire (côté droit) pourra fonctionner avec 80 à 100 enfants.

Patrick Lentz

## Infos Com Com ....Attention changement de jour pour la collecte des ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2012



**\* Bacs gris: tous les mercredis au lieu du mardi**

**\* Bac sélectif (papier-plastique): pas de changement, les semaines impaires les Mardis**

# Vie des associations

## Bricolage

Avec l'aide de nouvelles recrues la décoration de Noël a été mise en place samedi 26 novembre. Après les Fêtes de fin d'année nous allons nous retrouver pour poursuivre notre projet de mosaïque pour l'église et de nouvelle décoration pour Pâques.

Toutes nouvelles personnes et idées sont les bienvenues. Nous apprécions beaucoup le savoir-faire de Marguerite et la remercions.

L'équipe du Bricolage.



### Réalisation d'un court métrage sur le Pays de la Zorn.

**Ce message s'adresse aux 10 / 25 ans.**

La communauté de communes et son Service Animation Jeunes veulent tourner une fiction sur le territoire.

Le scénario sera écrit grâce à vos témoignages

Nous avons besoin de savoir qu'elles sont vos ressentis de vivre ou d'avoir vécu/grandi sur ce territoire rurale (Les manques, les points positifs, les négatifs,...)

Vous pouvez pour cela vous connecter sur le site internet de la Com Com; en première page vous trouverez un formulaire.

<http://www.payszorn.com/le-pays-de-la-zorn-et-vous,67902,fr.html>

Aux parents, merci de faire passer ce message à vos jeunes.

## Groupe Musical

Une nouvelle association est née dans la commune sous l'impulsion de Yannick Hornecker: le groupe musical "ZornWind" qui a eu un beau succès pour son premier concert le 15 juin dans la ferme Hatt.



## Décharge : notre responsabilité de citoyen



Le dépôt sauvage d'ordures ou de gravats est formellement interdit et sera verbalisé s'il est constaté en flagrant délit. Malgré ce risque certains continuent à se débarrasser d'objets encombrants, comme à proximité du petit bois communal en bas du "canyon", sur le chemin en continuation de la rue des Prés. (photo ci-contre) AH



### HORAIRES D'OUVERTURE DECHETTERIE MUTZENHOUSE

lundi: 8 h - 12 h - mercredi: 8 h - 12 h  
samedi: 9 h - 12 h et 14 h à 18 h



## Permanences secrétaire Mme Marie France Barthel:

Lundi et Vendredi 17h-19h

## Permanence du Maire:

Lundi de 18h à 19h

Tel/Fax: 03 88 91 71 63

## E-mail:

mairie.hohfrankenheim@payszorn.com

## Web:

<http://hohfrankenheim.payszorn.com>



**MAIRIE**

**Moulin de Hurtigheim:** 17 janvier, 28 février, 10 avril, 22 mai, 3 juillet 2012

**Ramonage Alsace Nord téléphoner au 03 88 91 66 72**

**Boucherie Landhof** chaque vendredi à partir de 13 heures

**Chaussures Dessert:** 17 janvier, 1 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai 8 Juin 2012

**Barbe Bleue (Habits-Chaussures) :** téléphoner 08 77 72 85 78/

**Bofrost (Surgelés) :** sur rendez vous 03 88 67 24 24

**COMMERCES**

**Ramassage SITA :** les Mercredis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les poubelles Grises et les Mardis semaine impaire pour les Jaunes.

Les achats de poubelles se font auprès de la ComCom.

Tel: 03.88.91.96.58

**ORDURES  
MENAGERES**



MUCKENSTURM Aurélie

**Regroupement Pédagogique Intercommunal**

**Directrice** Mme Guidot (école de Mutzenhouse)

**Institutrice** Hohfrankenheim: Mme Muckensturm

**ECOLE  
PRIMAIRE**

## Location salle communale

### Prix pour les habitants

Durée moins de 3 heures: 30€

Journée: 110 €

Week-end: 150 €

Location extérieure des tables: 7.50€ la table

Salle Nouvel An: 200€

Le responsable : HATT Jean Michel

Tel : 03 88 91 55 44 ou au 06 73 06 54 27

### Prix pour les non résidents

Durée moins de 3 heures: 50€

Journée: 140 €

week-end: 180 €

Salle Nouvel An: 230 €

un chèque de caution de 50,00 € est à remettre lors de la remise des clés.

Jean Michel Hatt

## Bulletin de la Commune de Hohfrankenheim

**Secrétaire de rédaction:** Marie Claire Burger- A. Hurstel **Responsable de publication:** Alain Hurstel **Photos:** A. Hurstel, Y. Hornecker, P. Lentz

**Rédacteurs:** M-C Burger, C.-M. Dott, A. Hurstel, , Patrick Lentz

**Imprimé par** Edition Hélioland BP 2 27290 PONT-AUTHOU -dec 2011.